

# VACANCES 2023

## Les Chèques-Vacances



Votre C.S.E reconduit la mesure des Chèque-Vacances. Cela vous permet de payer vos dépenses de vacances et de loisirs à moindre coût chez plus de 200 000 professionnels du tourisme, de loisirs et de transports. C'est utilisable pendant 2 ans, en plus de son année d'émission, partout en France et pour des séjours à destination des pays membres de l'Union européenne. Vous trouverez toutes les informations pour leur utilisation sur le site ANCV : <https://www.ancv.com/le-cheque-vacances>

### Modalités :

- A destination des salariés présents dans l'entreprise au 1er janvier de l'année en cours.
- Le montant dépend d'un quotient familial calculé comme suit : prendre le revenu imposable après l'abattement de 10% sur la feuille d'imposition des revenus **2021**, diviser ce résultat par votre nombre de parts fiscales de la famille, puis par 12 mois. Les salariés célibataires doivent prendre 1,5 parts.

QUOTIENT FAMILIAL	PARTICIPATION DU C.S.E.
< à 287 €	<b>430 €</b>
de 287 à 386 €	<b>380 €</b>
de 386 à 507 €	<b>340 €</b>
de 507 à 628 €	<b>290 €</b>
De 628 à 747 €	<b>250 €</b>
de 747 à 871 €	<b>220 €</b>
> à 871 €	<b>190 €</b>

- Les personnes ne souhaitant pas présenter leur avis d'imposition bénéficieront de la participation du C.S.E au quotient familial le plus élevé sous réserve de transmettre le talon réponse.
- Une participation de **10 €** est à verser lors de la remise du talon réponse.
- Le personnel sous Contrat d'Apprentissage ou CQP disposera d'une somme uniforme de 160 Euros.
- La Commission Vacances se réserve la possibilité d'adapter ces conditions générales d'application et pourra examiner les cas particuliers sur demande motivée. Le salaire du personnel n'ayant pas travaillé l'année prise en référence, sera reconstitué.

**Le 02/06/2022, La Commission Vacances.**

✂ -----

### **TALON REPONSE A RETOURNER AU C.S.E PAR COURRIER OU CASE COURRIER AVANT LE 27/04/2023**

Avis d'imposition ou de non-imposition à présenter ou joindre une photocopie.

NOM DU SALARIE ET ADRESSE \_\_\_\_\_

NOM(S) ET PRENOM(S) DES ENFANTS ET LEUR(S) DATE(S) DE NAISSANCE


Revenu Imposable : \_\_\_\_\_ € , Nombre de Parts : \_\_\_\_\_ , Quotient Familial : \_\_\_\_\_ €

Je joins 10€ de participation soit :

Espèces

Chèque Bancaire ou Postal à l'ordre du « CSE Kelvion ».

**Date et signature :**